

**Assemblée Générale Ordinaire
Association des Résidents de Morzine
CONVOCATION**

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes priés d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association des Résidents de Morzine qui se tiendra le :

**Lundi 3 Août 2026 au Palais des Sports de MORZINE
Salle de Réunion Chamossière – Aile B :**

- **15 h 30 à 16 h : accueil des adhérents (émargement)**
- **16 h à 18 h 15 : tenue de l'Assemblée Générale**
- **18 h 15 à 19 h : intervention de Monsieur le Maire de Morzine, du Président et du Directeur de l'Office du Tourisme de Morzine, des Directeurs de Services.**
- **19 h : Pot de l'amitié.**

A l'intention des nouveaux et futurs adhérents, une réunion d'informations et de présentation des activités de l'A.R.M se tiendra à 15 h 30 dans une salle de réunion du Palais des Sports, à côté de la salle de réunion plénière.

Ordre du jour :

- Approbation du Compte rendu de l'Assemblée Générale du 4 Août 2025.
- Rapport moral
 - Point sur la situation de l'Association
- Rapport financier présenté par la Trésorière
 - Approbation des comptes de l'exercice du 01/04/2025 au 31/03/2026 et Budget prévisionnel 2026/2027
 - Cotisations
- Quitus au Trésorier et au Président.
- Rapports des activités présentés par les différents organisateurs.
- Renouvellement partiel du Conseil d'Administration.
Le mandat des Membres dont les noms suivent, arrive à échéance en 2026 : Arnaud DAUVIN, Bernard GAUTIER, Fernande GENTY, Claude MARTINS, Jocelyne MIGEON. Seuls Arnaud DAUVIN et Bernard GAUTIER souhaitent renouveler leur mandat.
Examen éventuel des candidatures reçues ou spontanées durant l'Assemblée Générale, d'adhérents ARM souhaitant rejoindre le Conseil d'Administration.
Approbation de l'Assemblée Générale
- Questions diverses
- Dons aux associations

Pause pour constitution du Conseil d'Administration

- Clôture de l'Assemblée Générale et Accueil de Monsieur le Maire, du Président et du Directeur de l'Office du Tourisme de Morzine, des Directeurs de Services.

IMPORTANT : Les Adhérents qui ne pourraient participer à cette Assemblée Générale sont invités à retourner le pouvoir ci-joint, rempli et signé, l'Assemblée ne pouvant valablement délibérer qu'avec le quorum de ¼ des membres actifs et associés présents ou représentés.

Attention tout pouvoir raturé, surchargé ou incomplet est considéré comme nul.

POUVOIR

Je soussigné _____ Membre Actif – Associé (*)

Donne pouvoir à M/ME _____

A l'effet de me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association des Résidents de Morzine du 3 Août 2026 pour :

- Prendre part à toutes les discussions et délibérations ainsi qu'à tous les votes sur les questions à l'ordre du jour ;
- Signer tous les procès-verbaux et feuilles de présence.

Consignes éventuelles de vote :

Fait à _____, le _____ 2026

Signature (**)

(*) Rayer la mention inutile

(**) Faire précéder de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir »

A retourner à A.R.M. BP 33 –74110 Morzine ou par mail à « secretaire@arm74.fr » ou à déposer dans la boîte de l'ARM à l'Office du Tourisme de Morzine.

✂

Candidature à l'élection au Conseil d'Administration de l'Association des Résidents de Morzine

NOM

Prénom

Adresse principale :

Adresse à Morzine :

Adresse mail :

N° de téléphone

Je présente aux adhérents de l'Association des Résidents de Morzine ma candidature à l'élection au Conseil d'Administration.

Fait à _____ Le _____ 2026

Signature

Tout membre à jour de sa cotisation peut poser sa candidature en remplissant ce coupon et en l'adressant à l'association **au plus tard le 27 juillet 2026**

Soit par mail à secretaire@arm74.fr, soit par courrier (ARM – BP 33 – 74110 MORZINE)